Vol. XLII — Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 9 Avril 1913. — No. 23

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
L'union postale .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ere insertion, par ligne............ 12 cents
Chaque insertion subséquente............ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

LE VERITABLE FOND DU DEBAT

L'article que le *Devoir* a publié mercredi dernier en réponse à la lettre du député de Saint-Boniface n'appelle pas un long commentaire.

M. Héroux cherche à éluder le point qu'il avait lui-même soulevé: la culpabilité, ou la non-culpabilité de MM. Bernier, Bénard et Préfontaine.

Si M. Héroux s'était borné à dire que la double-taxe scolaire existe encore, personne n'aurait rien dit, puisque personne ne conteste le fait. Mais M. Héroux a été beaucoup plus loin: il a accusé les trois députés français à la Législature du Manitoba d'avoir trompé le public. C'est cela le *fond du débat*.

C'est là-dessus que nous sommes intervenu, et c'est là-dessus que le *Devoir* a tort.

Les députés français étaient justifiables, au lendemain de la passation de la loi Coldwell, de dire que les catholiques étaient libérés de la double-taxe, puisque l'instrument de cette libération était créé.

Tout le monde s'accordait sur la portée de cette loi.

Le ministre de l'Education avait expliqué à la Législature que cette loi avait pour objet de délivrer de la double-taxe les catholiques de Winnipeg et de Brandon.

M McFadden, un député orangiste, appuya le bill *as a Protestant and as an Orangeman, because he stood for justice and a fair deal to all*; l'opposition vota le bill sur l'interprétation qui venait d'en être donnée. Et le lendemain, le *Free Press*, qui n'est pas une bête et qui avait scruté le bill au nom du parti libéral, écrivait ceci :

"On prévoit que le Bureau des Commissaires (de la ville de Winnipeg) prendra à sa charge les écoles paroissiales; qu'il gardera les élèves actuels et fera fonctionner ces écoles avec un corps d'instituteurs catholiques.

....

En résumé, on propose que le Bureau des écoles publiques attribue certaines écoles à l'usage exclusif des élèves catholiques et qu'il emploie des instituteurs catholiques pour y enseigner.

Le *Free Press*, qui avait pour mission de couvrir le vote des députés libéraux devant le public, ajouta, en page de rédaction:

Le projet d'établir des écoles séparées à Winnipeg, sous le contrôle public doit être examiné avec soin. On peut soutenir avec beaucoup de force que la réalisation de ce projet serait préférable à la situation actuelle, à laquelle les esprits généreux ne peuvent songer sans malaise.

Les deux partis interprétaient donc de façon identique, à cette époque, les amendements qui venaient d'être passés. Ils semblaient tous les deux consentir à un arrangement. Les Orangistes, par la voix d'un représentant autorisé à la Chambre, acceptaient la loi comme un moyen destiné à *donner justice et franc jeu à tout le monde*.

En un mot, l'heure paraissait arrivée où les écoles catholiques de Winnipeg devaient passer en fait et en loi sous le régime des écoles publiques.

En face d'une situation pareille nos députés français avaient toutes les raisons de croire que l'arrangement serait immédiat.

Si les catholiques ont, par la suite, attendu neuf mois avant de présenter leur pétition; si la Commission scolaire s'est ingéniée à trouver des défauts à la loi, MM. Bernier, Préfontaine et Bénard n'en sont pas responsables; et les accuser d'avoir trompé le public c'est commettre à leur égard une injustice.

A quels motifs obéit la Commission scolaire ?

Est-elle inspirée par un fanatisme qui lui serait propre? Ou bien, est-elle effrayée par le fanatisme qui s'est réveillé tout autour d'elle avec une soudaineté navrante?

Un de nos amis, voulant lire la *North West Review*, l'autre jour s'est rendu à la bibliothèque Carnegie. Les journaux y sont posés sur des pupitres, où chacun va lire à tour de rôle. L'article de la *North West Review* que notre ami voulait voir se termine par ces mots :

There is only one way to settle the school question and that way is to pass a measure restoring to Catholics their school rights which were stolen from them in 1890. When will such law be passed in Manitoba ?

Un lecteur avait écrit, d'une main décidée, en gros crayon, ces mots : *NEVER,—DOWN WITH THE CATHOLICS !*

Voilà une expression, attrapée sur le vif, de l'hostilité profonde et haineuse qui hante le cerveau de beaucoup de protestants.

Voilà un *instantané* qui montre quelles difficultés confrontent les catholiques du Manitoba.

Les députés français, entourés, enveloppés par des éléments adverses, font ce qu'ils peuvent; et leur lutte est une lutte de tous les instants. Le moins qu'ils aient le droit d'attendre de leurs amis, c'est de ne pas être traités en imposteurs même quand leurs espoirs, fondés sur leurs efforts, ne se réalisent pas immédiatement. Ils ont conscience de faire leur devoir et d'agir au mieux des intérêts de la minorité. Leur situation est assez compliquée et leurs responsabilités sont assez lourdes pour qu'on ne dénature pas leurs actions.

Le C. P. R va commencer sans retard l'agrandissement de l'hôtel Alexandra à Winnipeg. L'hôtel, agrandi pourra soutenir la comparaison avec l'hôtel du Grand Tronc Pacific.

La glace est à peu près entièrement partie sur la Rivière Rouge vis-à-vis Saint-Boniface. Cependant on dit qu'il y a encore une grande quantité de glace au sud. La rivière Assiniboine n'a pas encore bougé.

Les Suffragettes !

Madame Pankhurst, la suffragette bien connue, ou plutôt mal connue, vient d'être condamnée à trois ans de pénitencier aux travaux forcés. Elle a été convaincue d'avoir incité à la destruction de la propriété.

Nos Ministres

Sir Rodmond Roblin est revenue lundi d'un voyage de deux mois dans le sud des Etats-Unis.

Le premier-ministre de la province a fait visite à l'Hon. Colin H. Campbell qui est en pleine convalescence à Clifton Springs, près de Buffalo. Les nombreux amis de M. Campbell se réjouissent de son retour à la santé.

Societe Saint-Jean-Baptiste

Il y a eu réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste à l'hôtel-de-ville dimanche dernier. Le but de cette assemblée était de procéder aux élections pour l'année courante. Ont été élus:

Président: M. S. J. Dussault.

1er Vice-président: M. A. C. Potvin.

2me Vice-Président: M. J. A. Beaupré.

Secrétaire: M. Alexandre Bernier.

Secrétaire-Correspondant: M. Wm. Raymond.

Trésorier: M. Camille Dussault.

Assistant-Trésorier: M. Arthur Prendergast jr.

Com.-Ordonnateur: M. Charles Cusson.

Assistant Com.-Ordonnateurs: MM. D. Senez, J. A. Charette.

Comité de régie: Hon. Juge Prendergast, MM. Joseph Bernier, M. P. P.; J. A. F. Bleau, Dr Dubuc, Dr Lachance, Ed. Guilbault, A. C. Larivière.

Mgr Dugas, qui était présent à la réunion, a informé la Société que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque désirait qu'on organisât pour le 24 juin prochain un Congrès de la population française de la province. La suggestion a été accueillie avec empressement et un comité a été formé pour procéder, conjointement avec Sa Grandeur et les autres sociétés sœurs, à la préparation d'un programme.

Une communication de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg a aussi été lue; cette lettre invite notre association à chômer la fête nationale en union avec nos compatriotes de Winnipeg. On peut donc espérer que notre démonstration de cette année sera un acte de patriotisme de proportions importantes.

Un ballon allemand s'abat en France

Un ballon allemand, type Zeppelin le plus perfectionné, s'est perdu dans les nuages jeudi dernier et a été touché terre à Lunéville, en plein territoire français.

Le ballon est tombé sur un champ de manœuvre où s'exerçaient dans le moment deux escadrons de cavalerie.

Les soldats français ont saisi le ballon, mais à la suite d'une enquête tenue par les autorités, le dirigeable a pu repartir pour l'Allemagne.

On ne lira pas sans intérêt les détails de cette aventure extraordinaire:

Lunéville (France), 4—L'équipage du vaisseau aérien "Zeppelin IV", qui est descendu hier, sur le champ de manœuvre de Lunéville est réellement prisonnier.

Les officiers et les mécaniciens qui étaient dans le dirigeable, ont été priés de rester à Lunéville jusqu'à ce que l'enquête soit close. Ils ont demandé s'il leur serait permis de dormir dans la cabine du vaisseau aérien, cabine qui est presque aussi grande qu'un wagon pullman. Cette permission leur a été accordée et les aéronautes allemands ont passé la nuit dans leur ballon qui était gardé par cinquante soldats.

Le général Auguste E. Hirshauer, chef du corps d'aviation de l'armée française, dirige l'enquête.

Lunéville (France), 4—C'est le dirigeable militaire "Zeppelin IV" qui a atterri, hier, au champ de manœuvres et a été saisi par les autorités. L'incident a causé un émoi extraordinaire, bien que les officiers allemands que portait l'énorme vaisseau aérien eussent déclaré s'être égarés au milieu des nuages et n'avoir pas constaté qu'ils avaient franchi la frontière française.

Depuis plusieurs semaines, les habitants des villes situées sur la frontière affirmaient qu'ils avaient vu, pendant la nuit, des dirigeables allemands planer au-dessus des forteresses, mais on n'ajoutait pas foi à leurs récits. On se rappelait le ballon mystérieux aperçu en Angleterre. Donc, la population de Lunéville a été saisie d'une émotion qui s'explique facilement, quand hier, vers midi, un immense ballon dirigeable, suivant la route de Nancy, apparut à une grande altitude, au milieu des nuages. Le vaisseau aérien fut perdu de vue pendant une heure, puis se montra de nouveau. Tout indiquait que le pilote luttait contre le vent et tentait d'opérer une descente. Enfin, le dirigeable descendit sans accident sur le champ de manœuvres, où deux escadrons de cavalerie faisaient l'exercice. Les cavaliers formèrent un cordon et saisirent les cordes lancées par l'équipage du vaisseau aérien, qui fut solidement amarré.

COLÈRE DE LA FOULE

Les autorités locales et le général Antide Léon Lescot furent immédiatement avertis et arrivèrent bientôt sur les lieux, suivis d'une foule considérable.

Il fallut deux compagnies d'infanterie pour contenir la foule indignée et l'empêcher de faire un mauvais parti aux officiers allemands.

Le "Zeppelin IV", qui est du dernier modèle, portait dix passagers, dont quatre officiers en uniforme, un capitaine et trois lieutenants.

Par l'intermédiaire d'un interprète, le capitaine déclara au général Lescot qu'il avait été chargé de faire subir au "Zeppelin" des expériences concluantes. Ils étaient partis le matin même de Friedrichshafen, à destination du grand duché de Bade. Ils s'étaient d'abord élevés à une hauteur de 3,000 mètres (9,750 pieds) et avaient été emportés par un vent très fort. Comme ils n'avaient plus d'essence, ils avaient décider d'atterrir, mais ils ne se savaient pas en territoire français.

DRAPEAU DÉCHIRÉ

Quelques-unes des personnes qui ont assisté à la descente du "Zeppelin" ont déclaré qu'il portait le drapeau allemand, mais que ce drapeau avait été mis en pièces par les passagers et jeté au loin apparemment dans le but d'éviter un incident désagréable.

Après que les officiers allemands eurent répondu au questions du général Lescot, on les conduisit dans un hôtel, dans l'automobile du maire.

Les ingénieurs militaires ont examiné attentivement le dirigeable. Ils ont trouvé qu'il était endommagé et qu'il serait impossible de le faire remonter avant que des réparations eussent été effectuées.

On n'avait pas encore d'instructions du ministre de la guerre hier soir. En attendant, le dirigeable est constamment surveillé par les soldats.

Les officiers n'avaient rien de compromettant en leur possession Que fera-t-on du dirigeable? C'est ce que tout le monde se demandait.

ON RIT A PARIS

L'incident provoqué par la descente d'un ballon allemand sur le territoire français a d'abord causé de l'émoi mais après avoir reçu des explications, on a été porté à admettre qu'il ne s'agissait de rien d'important. On accepte, en général, les explications des officiers allemands.

Bien des Parisiens s'amusent aux dépens des inventeurs des fameux dirigeables et rappellent les nombreux accidents qui sont arrivés à la plupart des vaisseaux aériens du Kaiser. Le ministre de la guerre a envoyé à Lunéville un officier qui fera une enquête. Il attendra le rapport de cet officier avant de prendre une décision.

LE ZEPPELIN EST REPARTI POUR L'ALLEMAGNE.

Lunéville (France) 4 — Le ballon allemand "Zeppelin IV" est parti pour l'Allemagne, cet après-midi, mais avant de s'envoler, les aéronautes ont dû payer deux mille dollars. Cette somme représente les droits de douanes.

Notre commerce extérieur

(*La Patrie*)

Le commerce extérieur du Canada vient d'atteindre au total imposant de $1,000,000,000.

A cette occasion, il n'est pas sans intérêt de déterminer le rang que nous occupons au point de vue du volume du commerce et en proportion de notre population, parmi les principaux pays du monde.

Le tableau suivant, basé sur les dernières statistiques publiées par le gouvernement canadien fait voir le Canada au quatrième rang:

	Commerce global (En millions)	Per capita
Hollande	2,248	$381
Belgique	1,227	$163
Suisse	521	$145
Canada	1,000	$140
Royaume-Uni	4,921	$108
Danemark	271	$100
Argentine	675	$99
France	2,309	$58
Allemagne	2,596	$40
Etats-Unis	3,094	$33
Italie	960	$28
Autriche-Hongrie	1,027	$21
Mexique	226	$15
Japon	400	$ 8
Russie	961	$ 6

Catholiques Canadiens

Très intéressant l'état qui vient d'être soumis au sénat au sujet de la population catholique et canadienne-française du Canada, d'après le dernier recensement.

Le nombre total des catholiques canadiens est de 2,833,041, sur une population de 7,206,643

La population catholique se divise comme suit;

Alberta	62,193
Colombie Anglaise	58,397
Manitoba	73,994
Nouveau-Brunswick	144,889
Nouvelle-Ecosse	114,991
Ontario	484,997
Ile du Prince-Edouard	41,994
Québec	1,724,683
Saskatchewan	90,092
Yukon	1,849
Territoires du Nord-Ouest	4,962

Sur ce total, il y a 2,054,890 Canadiens-français. Ces derniers se divisent comme suit:

Alberta	19,825
Colombie Anglaise	8,907
Manitoba	30,947
Nouveau-Brunswick	98,611
Nouvelle-Ecosse	51,746
Ontario	202,442
Ile du Prince-Edouad	13,117
Québec	1,605,339
Saskatchewan	23,251
Yukon	482
Territoires du Nord-Ouet	226

LE SUCRE DU PÀYS

On voit le duvet des bourgeons s'ouvrir,
Les grands bois frileux sortent d'un long rêve;
Du sommeil d'hiver l'érable se lève,
Il sent en son cœur affluer la sève,
Il veut reverdir.

J'entends la chanson des érablières,
Sur le givre blanc crissent les berleaux,
Le sang des aubiers pend aux chalumeaux
Et jaillit gaîment au fond des casseaux
En gouttes perlières.

Partons. Dans les airs vifs et printaniers,
Souple, serpentant comme des lianes,
Monte le ruban des blondes boucanes,
Appel odorant des feux de cabanes
Et des "sucriers".

Nous irons au bois goûter la trempette,
Humer le parfum du réduit doré,
Barbouiller nos doigts de nectar ambré,
Et dans le brassin bouillant concentré
Plonger la mouvette

Sur un lit neigeux nous effilerons
Le sirop figé qui sans fin s'étire,
Nous nous laisserons par son or séduire,
Nous émaillerons du miel de la tire
Nos nez nos mentons.

Quand nous aurons bu la fine ambroisie
En l'assaisonnant d'un refrain vainqueur,
En nous chantera l'ardente liqueur
Qui fera monter la jeunesse au cœur
Et la poésie.

Car ce cordial, nourricier d' espoir,
Riche du trésor des sèves champêtres
Et des chauds ferments du sol des ancêtres,
Fait vibrer en nous le printemps des êtres,
L'âme du terroir.

ARMAND CHOSSEGROS

Un suicide national

Les économistes de tous les temps ont toujours considéré l'agriculture comme la vraie richesse nationale; en effet, le sol est le seul trésor matériel permanent d'une nation, et l'exploitation du sol est la seule source stable de ses revenus. Le commerce et l'industrie apportent aussi leur large part dans le bien-être des peuples, mais ils ont le défaut d'être instables, exposés aux aléas de toutes sortes, dépendant surtout de l'état plus ou moins florissant de l'agriculture. Négliger l'exploitation raisonnable des ressources agricoles, c'est commettre un suicide national, économiquement parlant.

Cette vérité, les penseurs l'avaient comprise depuis longtemps et l'avaient enseignée aux peuples: en France, comme au Canada, ce fut le clergé qui se fit le premier apôtre de la culture permanente de la terre. Il en fut de même un peu partout ailleurs.

A l'époque où nous vivons, le peuple comprend mieux l'importance qu'il y a de s'attacher à la terre et de lui faire produire tout ce quelle peut rendre; de fait, l'agriculture est florissante dans presque tous les pays du monde. Il en est, comme la Hollande et le Danemark, qui sont passés, grâce à la culture du sol, de l'état de quasi-indigence à une aisance enviable, pour ne pas dire à une richesse comparativement phénoménale.

La Presse.

Une histoire extraordinaire

Le nommé James Dodds, qui a été arrêté la semaine dernière à Winnipeg, comme incendiaire, a fait une confession complète au chef de police. Voici ce qu'il dit: "Je crois que je suis responsable de tous les feux mystérieux qui ont eu lieu à Winnipeg et à St. Boniface depuis le printemps dernier, environ deux cents. C' est moi qui ai mis le feu chez Radford Wright. Je me tins parmi la foule pendant l'incendie. J' ai vu enlever les corps de ceux qui ont été tués à ce feu.

J'ai aussi allumé tous les incendies à St. James, celui de la Mason Risch Co., sur la rue Main; sept maisons partiellement finies, à St. Boniface, sur la rue Kittson le 21 juin; l' arrière du nouveau couvent de St. Boniface, le 26 juin et le même jour l'arrière de la cathédrale (il veut probablement dire le Petit Séminaire). Depuis mon arrestation tout ceci m' a tourmenté et j' ai senti le besoin de vous le dire."

On croit également que cet individu est responsable du feu de la Rat Portage Lumber Co., à Norwood. Entre autres feux on mentionne le McKittrick Block; The Canadian Oil Co.; une église baptiste; le 1er novembre, les bâtisses de l' exposition; la résidence du colonel G. C. Porter sur les bords de l' Assiniboine; quatre maisons à St. Boniface le 20 mars, et une maison à Winnipeg le même jour.

Dodds a été condamné à 15 ans de prison pour avoir allumé ces incendies.

L'aveu fait par Dodds qu'il a mis le feu à l'établissement Radford-Wright, où plusieurs personnes ont péri, l'amènera aux assises sous l'accusation d'homicide.

A moins que l'on ne l'envoie comme fou criminel à Kinston,

L'Histoire du "Voyageur"

(Suite de la page 3)

• • •

ELECTIONS DES OFFICIERS

13 nov. 1909-1910

• • •

Président : Ernest Lévêque.
V-Prés. : A. C. La Rivière.
Secrétaire : Alfred Couture.
Trésorier : J. B. Leclerc.
Capitaine : Alfred Bleau.
Comité de régie : P. Gosselin, J. Turenne, J. Mondor

• • •

1910—1911

17 nov. 1910

• • •

Président : E. Lévêque.
V. P. : S. J. Dussault.
Secretaire : A. Couture.
Trésorier : J. B. Leclerc.
Capitaine : A. Bleau.
Comité de Régie : P. Gosselin, J. Turenne, A. La Rivière.

• • •

1911—1912

16 nov. 1911

Président : S. J. Dussault.
V. P. : A. Bernier.
Secrétaire : P. E. Bérubé.
Capitaine : J. B. Desourdis.
Trésorier : J. Vermander.
Comité de régie : A. Kérosck, Z. Lavoie, Ed. Marcoux.

• • •

La saison qui vient de se terminer fut une des plus glorieuses pour notre club Le Voyageur.

Les élections eurent lieu le 20 déc. 1912 à la salle Leclerc.

Président : M. J. B. Leclerc.
I. V. P. : Alex. Bernier.
Sec. Arch. : J. E. Fontaine.
Trésorier : Jos. Vermander.
Capitaine : A. Vermander.
Comité de régie : A. C. La Rivière, J. B. Desourdis et Alex Turenne.

Membres Honoraires élus :
M.M. R. Goulet and A. Gauvin.

• • •

La première sortie eut lieu le 27 dec. 1912. Après une marche à travers les rues de notre cité, les membres se rendirent à l'Archevêché pour escorter notre nouveau chapelain, M. l'abbé Messier à notre salle. M. Messier était ce soir là l'hôte d'honneur du club.

L'événement mémorable de la saison fut l'excursion de 13 vaillants voyageurs à St Pierre, les 4 et 5 janvier 1913.

C'est un exploit qui restera comme un souvenir mémorable. Notre fidèle chroniqueur du *Manitoba*, donne en date du 8 janvier, le récit de ce voyage.

Le 16 janvier notre club avait l'honneur de recevoir M. Préfontaine, député de Carillon. M. le député avait reçu royalement nos braves voyageurs à St. Pierre, aussi les membres du club étaient-ils fiers et heureux de le voir parmi eux ce soir-là. Ce fut une veillée vraiment canadienne-française. Les invités suivants adressèrent la parole. Messieurs l'abbé Messier, C. Préfontaine, J. A. F. Bleau, J. Bernier, R. Goulet, E. Lévêque, N. Bernier, A. Potvin, M. Manny.

Avant la fin de la soirée, M. Préfontaine fut admis membre de notre club en passant par l'épreuve terrible du "bouncage."

Le 27 février était le tour des futurs membres du Voyageur, nos jeunes cadets du Sacré-Coeur. Ce soir là, par un froid de 25 en dessous de zero, 125 cadets firent la marche traditionnelle et vers 9 h. un magnifique repas préparé généreusement par la Canadian Shredded Wheat, fut très apprécié par les jeunes estomacs.

Le soir, messieurs les abbés Messier et Demunter, le frère Joseph, MM. J.B. Leclerc, R. Goulet, Dr. Dubuc, E. Lévêque, adressaient la parole.

Le 13 février notre président avait convié quelques membres et officiers du nouveau Club de raquettes: Le Voltigeur de Winnipeg. M. Delorme, Lebel and McKenzie, furent les invités. Le club Le Voyageur salue avec honneur le nouveau Voltigeur. A l'an prochain.

Les réunions entre les divers clubs de Winnipeg procuraient l'avantage aux membres du Voyageur de passer d'agréables soirées.

Nos repas après la marche fundonnés par M Bovet de cette ci té. Le service fut tres apprécié par les membres.

Notre président fut l'âme de toutes les organisations, réceptions, etc., aussi toutes les soirées furent des succes. Mais espérons que notre Président fera encore le sacrifice de demeurer au poste encore bien des années. C'est le voeu unanime des cent membres de notre Club.

Crescent Eundo

UN OFFICIER DU CLUB

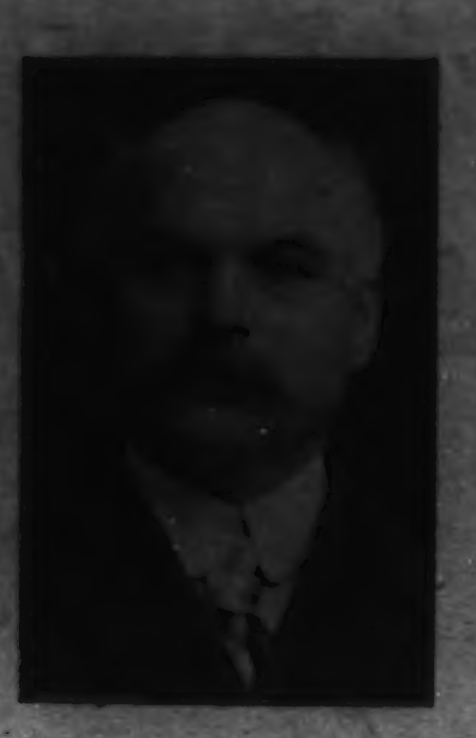

M. Roger Goulet
Inspecteur des Ecoles bilingues
Membre honoraire


Rév. M. L. Messier
1er Vicaire à la Cathédrale
Chapelain


M. Joseph Bernier, M.P.P.
Patron



Hon. Sénateur A.A.C. LaRivière
Patron


M. J. A.-F. Bleau,
Ex-Maire de Saint-Boniface
Patron


Son Hon. le Maire de la Cité
M. T. Berry
Membre honoraire


M. l'Echevin A. Gauvin
Membre honoraire



M. J. B. Leclerc, Marchand
Président



LE VOYAGEUR



Club de Raquettes de la Cite de Saint-Boniface

SAISON 1912-13


M. Alex. Bernier, Avocat
Vice-Président

L'HISTOIRE DU "VOYAGEUR"

St-Boniface, Man., 14 janvier 1910.

En acceptant l'invitation de faire l'histoire du club Le Voyageur depuis ses commencements, permettez-moi de réclamer votre indulgence, car ce travail malgré toute ma bonne volonté sera incomplet pour deux causes: D'abord le feu de 1899 qui détruisit la bâtisse située à l'endroit où nous sommes ce soir, n'épargna pas nos archives. Puis peu habitué à manier la plume, ce récit ne pourra intéresser autant qu'il le mériterait.

Comme le disait si bien dernièrement le rédacteur du journal *Le Manitoba*, "les journaux font l'histoire au jour le jour." Ceux qui ont l'honneur d'y tenir une plume doivent se rappeler que plus tard on les appelera en témoignage des événements qu'ils racontent ou qu'ils apprécient."

Une collection complète du journal *Le Manitoba* m'a permis de venir vous raconter brièvement les faits et gestes de notre vaillant club depuis sa fondation.

En relisant ses pages du passé, j'ai gouté avec plaisir la narration des événements qui rappellent bien des souvenirs. Un jour l'histoire des Canadiens-Français de Manitoba depuis 1870 devra s'écrire. Il y aura pour le lecteur avide des choses du passé bien des pages intéressantes pour les nôtres.

Qu'était St-Boniface lors de la formation de notre club, Le Voyageur? Un grand nombre de nos vieilles familles datent leur arrivé dans le pays, comme l'on dit souvent depuis les années 1882-83-84. Il se forma alors un cercle assez nombreux de jeunes gens gais, actifs et laborieux. Nous sommes heureux ce soir de saluer leur présence sous le nom de vétérans. Ils ont pris part dans le temps à l'organisation de divers associations qui ont eues d'heureux jours.

Nous avions dans le temps:
Le Cercle Provencher.
Un Orphéon.
Un Cercle Dramatique.
Une Fanfare Indépendante.
Un Club de Jeux Athlétiques et une Brigade de Feu Volontaire, très bien organisée.

Honneur à cette brave jeunesse d'autrefois! Quelle magnifique exemple pour celle d'aujourd'hui.

Nos hivers canadiens malgré leurs froids excessifs et leurs longues durées ont encore bien des charmes. Comme la raquette a toujours été un des amusements favoris des nôtres, il était bien naturel que nos jeunes gens soucieux de conserver intacte au Manitoba les vieilles traditions nationales, décidèrent dans les premiers jours de l'hiver de 1885 de fonder un club de raquettes. Aussi le 24 décembre 1885 une note locale dans *Le Manitoba* annonçait au public: "Qu'un club de raquettes était en voie d'organisation dans notre ville. Le costume, ajoutait-on, est fort joli. La première sortie devra avoir lieu ces jours-ci."

Jeudi 31 décembre 1885, on lisait dans la page éditoriale, l'article suivant:

CLUB DE RAQUETTES

"Nous avons un club de raquettes dans St-Boniface. Le Voyageur dont la première assemblée régulière a eu lieu hier soir pour l'élection des officiers. Voici le résultat de l'élection:
Président, A. P. Carignan.
Vice-président, M. Roger Marion.
Secrétaire-trésorier, M. Ed. Trudel.
Médécin, Dr. Lambert.

Le club compte déjà une trentaine de membres. Nous sommes heureux de saluer l'apparition de ce nouveau club dans notre ville, c'est un nouveau lien qui viendra unir la jeunesse de langue française de St-Boniface et de Winnipeg. Il n'y a rien à perdre dans ces associations où nous apprenons à nous connaître et à nous apprécier mutuellement. Le costume est tout à fait joli. Bon succès et surtout beaucoup de plaisir à la nouvelle association.—A. R."

Cet article était un magnifique encouragement. Nos jeunes étaient très prudents, aussi lisons-nous dans la liste des officiers le nom de feu le regretté Dr. Lambert.

Le président du club, M. Carignan ne demeura pas longtemps au Manitoba, il fut remplacé par M. Jacques Bureau, aujourd'hui Soliciteur-Général dans le gouvernement fédéral actuel.

La première sortie de l'année 1886 eu lieu le 14 janvier et le point de départ fut fixé au coin des rues Provencher et Taché. C'est encore aujourd'hui notre rendez-vous. Les réunions se tenaient à l'hôtel Beauregard vate hôtel qui était situé où est aujourd'hui la résidence de notre estimé concitoyen, M. Pierre Gosselin.

Jeudi le 21 janvier 1886, nous lisons:

LA RAQUETTE

Nous avons eu le plaisir de nous rencontrer avec nos amis du St-Georges qui avaient eu la bienveillance de nous inviter à prendre part à son excursion hebdomadaire. Environ 100 membres des deux clubs réunis ont pris part à cette marche où l'entrain et la plus franche gaité n'ont cessé de régner. Dieu sait quels cris de joie, quels éclats de rire se sont élevés dans la voute azurée de Manitoba, plus belle encore ce soir-là. Après une course de 5 ou 6 milles, nous nous arrêtions à l'hôtel Beauregard. Le souper fut emporté d'assaut. Il serait étonnant en effet que l'appétit manquat dans de telles circonstances. Puis commencèrent les dances, les chants et nous pouvons dire sans crainte d'errer que le Lion Britannique et le Coq Gaulois ont bien fait leur devoir. Après quelques paroles choisies par les présidents des deux clubs, MM. Hardie et Bureau et le "God Save the Queen," chacun s'en fut coucher, comme dit la chanson de feu Marlborough et certes ce n'était pas sans besoin. Le club Le Voyageur ne saurait trop apprécier l'attention du St-Georges et trop les remercier de sa cordiale hospitalité. Aussi ce n'est pas adieu que nous lui disons, mais au revoir.

Jeudi 4 février 1886:

Jeudi dernier après une assez longue marche, le club de raquettes s'arrêtait à l'hôtel Beauregard. Après le lunch vinrent la musique, le chant, la danse et la boxe. Toujours dans semblables sorties on s'amuse à qui mieux mieux. Ces plaisirs sont un peu mouvementés, ils n'en sont que plus salutaires pour notre bouillante jeunesse. Le Voyageur mérite de prospérer.

La raquette était aussi en honneur dans la ville de Winnipeg.

Plus de 100 membres du club de raquettes St-Georges et 30 du club Winnipeg sont allés à St-Paul, pour le grand carnaval qui eut lieu cette année-là.

11 février 1886:

Sortie du club Le Voyageur. Que tous les membres soient au rendez-vous. Rien n'effraye nos braves voyageurs. C'est ainsi que, jeudi dernier presque tous ont fait la marche ordinaire par un froid de 30 dégrés. La tradition ne rapporte pas s'il y eut ce soir-là des nez d'endommagés.

On aimait dans le temps à encourager les amateurs par la note suivante:

18 février:

A la dernière réunion du club Le Voyageur, les membres ont applaudis et rappelés un des amateurs qui a exécuté avec brio un nouveau morceau par MM. Lajoie et Lavigne, de Montréal: "La Glissoire."

Jeudi dernier assemblée hebdomadaire du club Le Voyageur. Après une petite marche à pied comme le commun des mortels, les doux temps des jours précédents n'ont pas permis de chausser les raquettes, les membre se sont réunis au rendez-vous à l'hôtel Beauregard où la soirée fut très agréable. Trois nouveaux membres sont passés victorieusement par les épreuves du ballottage et se sont montrés braves devant le "bounçage," voir même en présence des gants de boxe. La musique vocale et instrumentale et les jeux n'ont pas fait défaut.

Le 11 mars 1886:

Le club de raquette Le Voyageur recevait le club St-Georges de Winnipeg, jeudi dernier. Après la marche durant laquelle l'on s'arrêta quelque part dans les bois d'alentours pour jouir du spectacle toujours nouveau d'un feu de joie et prendre le thé qui avait été préparé, les membres se réunirent à l'hôtel Beauregard. Le club a bien fait les choses et la joie la plus franche n'a cessé de régner durant toute la soirée. La fanfare du Cercle Provencher sous la direction de son chef et habile professeur, M. Perrault, avait bien voulu offrir son concours pour rehausser l'éclat de la réception qui était faite aux amis de l'autre côté.

Le 18 mars le club était l'hôte du club Winnipeg. Ce fut la dernière sortie de l'année.

Comme vous pouvez le constater, la première année d'existence de notre club fut glorieuse. Aussi tout faisait présager de nombreux succès pour l'année 1887.

25 novembre 1886:

Le club de raquette a fait l'élection de ses officiers pour l'année:

Président, M. Jacques Bureau, réélu.

Vice-président, M. L. J. A. Lévêque.

Secrétaire-financier, M. Ed. Bélanger.

Capitaine, M. François Verge.

Comité de régie: MM. A. Bleau, Georges Fortin et Ed. Trudel.

Comptant à peine une année d'existence, ce club est déjà fort. Il a une cinquantaine de membres aujourd'hui et les finances sont dans un état prospère. Nous ne doutons pas que la saison qui commence va encore fournir à nos gais voyageurs bien des heures d'une récréation aussi agréable que salutaire.

27 janvier 1887:

Vers les neuf heures, jeudi dernier au soir, le club de raquette Winnipeg se joignait au Voyageur pour son "tramp" hebdomadaire. La soirée était splendide, la température des plus favorables à des excursions. Par les soins du Voyageur un immense feu avait été allumé sur la rivière Seine. Rien ne saurait décrire le spectacle que présentait cette centaine de raquetteurs dans leur costume si pittoresque, éclairé par la lueur de ce bucher. Qui sait, jadis, peut-être, lorsque nos pères en ces pays, voyageaient, en ce même endroit, ont-ils allumé des buchers qui ont éclairés des scènes moins pacifiques que celles de jeudi dernier. Vers les onze heures on était de retour à l'hôtel Beauregard ou un excellent lunch attendaient les raquetteurs et leurs invités. L'hon. M. La Rivière, président honoraire du Voyageur souhaita la bienvenue au Winnipeg et M. Walsh, président de ce dernier y répondit. M. Leacock, M.P.P., fut appelé à être l'interprète du Winnipeg, auprès du Voyageur. Les dances, les chants et les rires se prolongèrent assez avant dans la nuit et chacun s'en est allé fatigué peut-être, mais content de sa soirée.

La dernière réunion de l'année eut lieu le 11 avril. La saison fut donc bien longue.

1887-8.—La troisième année de notre club fut plus paisible. Le journal ne fait pas mention des sorties hebdomadaires, cependant par l'élection de l'année 1888-9, je constate que M. F. Verge fut président de l'année 1888.

1888-9.—Le 13 décembre 1888, eut lieu les élections pour l'année 1889:

Président, M. F. Verge, réélu.
Vice-président, M. G. Fortin.
Secrétaire-trésorier, M. Ed. Bélanger.
Capitane, M. J. P. Collet.
Comité de régie: M.M. Ed. Trudel, J. Bureau et J. C. Auger.

Tous les raquetteurs ont l'air des mieux disposés au commencement de cette nouvelle saison. Ils attendent la neige pour commencer à prendre leurs ébats par les belles campagnes environnantes.

1890.—8 janvier. Le club de raquettes s'est assemblé jeudi dernier et à procédé à l'élection de ses officiers:
Président, M. Eug. Paradis.
Vice-président, M. Isaie Lavoie.
Secrétaire-financier, M. Emile Jean.
Capitaine, M. Henri Chabot.
Comité de régie: M.M. A. Bleau, Ed. Guilbeault et E. Trudel.

Après cinq années de succès, notre club se repose sur ses lauriers, cinq autres années. Les bois d'alentours ne répétèrent plus les échos des chants et des cris de nos braves Voyageurs.

Le seconde période de notre club commença en l'année 1896.

Je n'entreprendrai pas de vous en faire un long récit. Autant la première époque fut glorieuse, autant je puis ajouter que la seconde eut ses beaux jours. Les anciens s'unirent à une nouvelle génération composée pour la plus part de jeunes gens sortis du collège. Les divers présidents qui se succédèrent furent choisis parmi les anciens. Les mêmes amusements d'autrefois furent en honneur, les mêmes rencontres entre les divers clubs occasionèrent d'agréables soirées. Ce fut cependant l'époque des concours, des courses, et notre club eut l'honneur en 1897 de remporter la première place, grâce à un de ces anciens membres, M. O. Manseau, en 1898. M. Thomas Lavoie arriva bon second dans le concours. Nos archives depuis le feu nous donne les noms des vainqueurs pour les concours entre les membres de notre club.

Nos lieux de rendez-vous se faisaient dans le temps chez notre vétéran hôtelier, M. F. Mondor, son hospitalité si proverbiale nous conviat chaque fois à un souper bien invitant.

En 1900, nous fumes les hôtes de notre ami si dévoué, M. J. B. Leclerc, et je laisse à la plume de notre président actuel de vous annoncer la nouvelle par l'entrefilet suivant:

Assemblée du 22 février 1900.

Sur invitation de M. J. B. Leclerc, membre et propriétaire du bloc Le Bazar, Le Voyageur se réunissait après sa marche régulière dans la vaste salle aménagée dans cette bâtisse. Comme toujours, M. Leclerc fit les honneurs de son établissement d'une manière grandiose. Je ne sais si je commets une indiscrétion, mais qu'il me soit permis de dire que le lunch servi avait été préparé par les ordres de la charmante et digne épouse de M. Leclerc; c'est dire qu'il n'était pas besoin d'une marche à la raquette pour mettre les membres présents en appétit, aussi tous dégustèrent à l'envie les mets servis.

Le 9 décembre 1896.—Les élections donnaient le résultat suivant:
Président, M. H. Beliveau.
Vice-président, M. Ed. Trudel.
Secrétaire-trésorier, Roger Goulet.
Capitaine, Emile Jean.
Comité de régie: O. Manseau, J. Jean et A. C. Larivière.

Le club comptait 50 membres. Je n'ai pas le résultat des années 1897-98.

1899-1900.—Président, A. Bleau.
Vice-président, L. N. Béturnay.
Capitaine, O. Manseau.
Secrétaire-trésorier, E. Lévêque.
Comité de régie: E. Jean, A. Chabot et J. B. Leclerc.

1900-01.—Président, J. A. Bleau.
Vice-pésident, E. Jean.
Secrétaire-trésorier, E. Lévêque.
Capitaine, A. Chabot.
Comité de régie: O. Manseau, J. B. Côté et O. J. Lavoie.

1901-02.—Président, E. Jean.
Vice-président, D. Houle.
Secrétaire-trésorier, E. Lévêque.
Capitaine, S. Dussault.
Comité de régie: J. Desourdis, J. Gingras et A. Gauvin.

1902-03.—Président, E. Lévêque.
Vice-président, D. Houle.
Secrétaire-trésorier, N. Bernier.
Capitaine, C. A. Lambert.

Après les sept années d'abondance vinrent les sept années de disette. L'an dernier, grâce à l'initiative de M. J. B. Leclerc, notre vieux club retrouva son élan d'autrefois. Une jeunesse forte, courageuse et bien dévouée répondit à l'appel et s'il faut en juger à l'enthousiasme qui existe encore et surtout grâce au dévouement de notre digne président, notre vaillant Voyageur est entré dans sa troisième et favorite dernière période.

Un mot, et je temine. Le feu de 1899 nous épargna une relique du passé. Vous la reconnaîtrez, Messieurs les Vétérans, dans l'emblème qui est présentement devant vos yeux. N'est-ce pas que la vue de ce drapeau vous rappelle bien de doux souvenirs? Ce drapeau, c'est le trait d'union entre le passé et l'avenir. Je puis vous assurer qu'il est entre bonnes mains. Oui, soyez mille fois les bien venus. Venez souvent revivre avec nous de cette vie du passé. Venez nous encourager. Vous n'êtes plus jeunes, il est vrai, mais vos cœurs n'ont pas vieillis. Votre présence sera un encouragement et fidèle à notre devise *Crescit eundo*. Notre vaillant Voyageur continuera sa marche triomphale pour le bien de la jeunesse française de notre cité de St-Boniface.

(Suite à la page 2)




M. Alb. Préfontaine, M. P. P.
Membre honoraire


M. Alex. LaRivière, Comptable
Comité de Régie



M. J. Vermander, Ast. M. de P.
Trésorier


M. J. E. Fontaine, Comptable
Secrétaire


M. A. Vermander, Chauffeur
Capitaine

M. J. B. Desourdis, Mécanicien
Comité de Régie


"Maître" Art. Leclerc
Mascotte

Rapport General

Sur les Terres que Possede la

CANADA LANDS LIMITED

(Charte de la Puissance)

CAPITAL : $500,000.00

OFFICIERS ET DIRECTEURS :

M. EDGAR S. READE, président et directeur-gérant	OTTAWA
M. GEORGE P. BROPHY, vice-président	OTTAWA
M. L. A. WALCH, secrétaire-trésorier	WINNIPEG
Sir HENRY NEWELL BATE	OTTAWA
M. E. L. NEWCOMBE, sous-ministre de la Justice	OTTAWA
M. COLLINGWOOD SCHREIBER, ingénieur en chef du Gouvernement de la Puissance	OTTAWA
M. THOMAS MULVEY, sous-secrétaire d'Etat	OTTAWA
M. J. B. LEWIS, D. L. S.	OTTAWA
M. DAVID EWART, architecte en chef du Gouvernement de la Puissance	OTTAWA
M. GEORGE I. MALLORY	BROCKVILLE
M. FRANK A. ROCKHOLD, avocat vice-consul de Russie	CHICAGO

TERRES APPARTENANT A LA CANADA LANDS LIMITED

Durant le mois de septembre 1912, le président de notre compagnie a examiné personnellement les terres dont il est fait mention dans ce rapport et s'est entretenu longuement avec les colons de l'endroit; il s'est enquis des meilleures méthodes de culture et les récoltes que l'on peut obtenir avec les plus grands succès dans ce territoire.

LOCALITE

Nos terres sont situées à l'est du centre de la Saskatchewan, connu au ministère de l'Agriculture sous le nom de District à Grain No. 4 de la Saskatchewan.

Nos terres sont situées entre la ligne principale du chemin de fer Canadien Nord, au sud; sur l'embranchement Thunder Hills du chemin de fer Canadien Nord, au nord (maintenant en cours de construction) et les chemins de fer du Grand Tronc et Canadien Nord à l'est, lignes qui se dirigent vers le nord pour se raccorder avec le chemin de fer du Gouvernement Fédéral que l'on est à construire jusqu'à la Baie d'Hudson.

Comme on peut le voir sur la carte, nos terres sont situées à la "fourche des chemins." Les petits cours d'eau depuis le centre de notre territoire, coulent au nord, au sud, à l'est et à l'ouest. Le territoire est par conséquent, bien égoutté, et, vu son altitude (1,500 pieds au-dessus du niveau de la mer) son atmosphère est très salubre.

LES MARCHES

Les marchés auxquels il est facile de se rendre par chemins de fer, et qui sont à peu de distance de nos terres sont décrits au long et une photographie de chaque ville se trouve dans le rapport contenu dans notre brochurette, qui vous sera expédiée par la poste sur demande. Durant l'année prochaine, trois nouvelles villes devraient se fonder sur le nouveau chemin de fer maintenant en voie de construction, offrant un autre bon marché à la ville d'accès même encore plus facile que les villes ci-dessus.

LE CLIMAT

Dans notre territoire, le printemps commence vers le 1er avril et est suivi de l'été délicieux pour lequel l'Ouest Canadien est fameux. Durant la saison de la culture du blé, le soleil se lève entre 4 et 5 heures le matin et se couche entre 8 et 9 heures le soir. Aux nombreuses heures du soleil dont jouit ce district, suivies de nuits fraiches, peuvent être attribuées les grosses récoltes de blé, d'avoine, d'orge et de lin dans ce territoire. Les colons qui ont vécu dans ce district sept et huit ans peuvent dire que les bêtes à cornes et les chevaux peuvent rester dehors tout l'hiver. En conséquence, les hivers ne sont pas très rigoureux, ce qui est certainement du au fait que les larges réserves forestières immédiatement au nord sont une protection contre les vents du nord.

LA LATITUDE

Peu de gens connaissent le site relatif du Canada si on le compare avec les autres marchés du monde reconnus comme producteurs de grain. Si l'on prend le centre de notre district comme point de départ, nous trouvons qu'il est à 100 milles au sud de Berlin, Allemagne; à 160 milles au sud de Liverpool, Angleterre; à 290 milles au sud de Copenhague, Danemark; à 300 milles au sud de Stockholm, Suède; à 575 milles au sud de Christiana, Norvège; et à 575 milles au sud de St. Petersbourg, Russie.

La latitude est une des causes de la grande production de l'ouest du Canada.

LA PLUIE

Dans l'est central de la Saskatchewan il pleut suffisamment pour produire de profitables récoltes de grains. Grâce au nuits froides et à l'absence des vents chauds, l'évaporation ne se produit pas aussi rapidement dans l'Ouest du Canada que dans plusieurs autres contrées de l'ouest, conséquemment la récolte a besoin de moins d'humidité pour murir.

Le tableau suivant donne la moyenne des pluies aux endroits nommés durant les périodes indiquées:

Station	Années observées	Moyenne de pouces
Prince Albert..	11	17.93
Battleford.	12	14.88
Edmonton..	13	18.44
QUILL PLAINS.. .	7	18.61
Indian Head	13	17.59

EAU

Ce district est arrosé par plusieurs cours d'eau intarissables de pure eau de source, de petits lacs et en creusant des puits, on peut obtenir à une profondeur de 10 à 20 pieds, de l'eau 99½ pour cent pure, en quantités illimitées.

LE SOL

Le sol dans ce dictrict est de la glaise noire, avec de gros dépôts d'humus et de matière végétale décomposée, ce qui le rend friable, facile à travailler et meilleur pour conserver l'humidité. Le sous-sol se compose d'argile jaune vaporeuse très épaisse.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A environ 25 milles au nord de notre terre se trouvent de grandes réserve de bois de charpente où plusieurs des plus importantes compagnies du Canada s'occupant du commerce de bois de charpente sont en opération. Le bois préparé peut s'acheter conséquemment au cout initial. Cependant quelques-uns des colons se construisent des maisons et des écuries en bois non équarri pour commencer, et, lorsqu'ils le jugent à propos, des maisons de colon avec fondations et foyer en pierre ronde que des gens, vivants dans des demeures princières dans de plus grandes villes, trouveraient jolies.

LEGUMES

Ce district produit quelques-uns des plus beaux panais, carottes, choux, tomates, navets, patates, jamais produits dans la Saskatchewan. Quelques-uns des colons cultivent même leur tabac.

C'est une plaisanterie en cours parmi les colons locaux que lorsque la ligne téléphonique rurale sera en voie de construction l'on se servira de carottes séchées en guise de poteaux téléphoniques.

SECTION 27.—640 âcres: bonne surface en glaise noire, sous-sol d'argile; niveau de surface; une surface de pierre; 50 pour cent de prairie découverte avec bosquets de peupliers parsemés ici et là; de la bonne herbe; 95 pour cent de labourables; le reste en petites prairies.

FRUITS

Il y a dans ce district de petits fruits, tels que framboises, groseilles, gadelles, pommes sauvages, etc., qui viennent très bien. Le guide qui accompagna l'inspecteur par là, dit que dans la saison des fraises, ces dernières viennent en si grande abondance qu'en passant dans la prairie, les roues du gros boghei en étaient souvent toutes rouges de fraises écrasées.

COMBUSTIBLE

Le district contient suffisamment de bois de charpente, qui, s'il était bien conservé, ferait l'affaire des colons pendant des années.

Les mines de charbon de qualité éprouvée dans la partie sud-est de la Saskatchewan, environ 150 milles au sud de nos terres, alimentées par le dépôt houillier récemment découvert dans les Collines Touchwood à l'environ 30 milles de nos terres, résolvent la question pour toujours.

HERBE ET FOIN

Les portraits qui accompagnent les rapports sectionnels de notre terre sont une preuve convaincante que ce district excelle tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la qualité des herbes sauvages qui poussent, telles que le red top, le blue joint, la pea vine et les gesses. Bien que le trèfle et le timothy n'aient pas été beaucoup cultivés, il n'y a pas de doute qu'on peut les semer avec d'excellents résultats dans ce territoire. Le trèfle récolté par les colons locaux est une preuve convaincante que l'alfalfa et le gros trèfle rouge pousseront aussi abondamment dans ce district que dans l'Etat de la Californie.



Animaux de ferme—Section 22-34-8 Ouest 2me

BESTIAUX

Il ne se passe à peine une journée sans que les journaux ne contiennent un article déplorant le fait que le Canada ne produit pas assez de viande, de beurre, de fromage, etc., pour la consommation du pays. Les prix obtenus pour les produits de cette nature dans le Dominion sont plus élevés, peut-être, que dans toute autre partie de l'Amérique du Nord, excepté l'Alaska et les Territoires du Nord-Ouest, où le manque des facilités de transport constitue la seule raison qui fait monter les prix. L'on présume que si l'on apportait une attention marquée à l'élevage du bétail dans l'Ouest du Canada, cela prendrait six ans pour faire face aux besoins domestiques.

Etant données les riches herbes naturelles produites dans ce district et les excellentes conditions de fourniture de l'eau, jointes aux conditions climatériques, il n'y a pas de district où l'on pourrait s'occuper de l'industrie laitière et de l'élevage des bestiaux avec le moins de dépenses ou d'efforts que dans ce territoire. Tout éleveur de bétail ou vacher qui prendra la peine de s'enquérir trouvera ici une occasion qui répondra à toutes ses exigences.



Champ d'avoine—Section 36-35-11 Ouest 2me

RAPPORTS DES RECOLTES DE LA SASKATCHEWAN

Voici les chiffres frappants compilés par le Ministère de l'Agriculture, Bureau des Informations et des Statistiques, pour la récolte de cette année (1912). Les estimations faites sont ici basées sur les rapports de 1,800 correspondants.

Le rendement total du blé, de l'avoine, de l'orge et du lin est estimé à 228,466,154 minots, soit une augmentation de 15,755,801 de minots sur l'année 1911. Ceci a été obtenu avec une étendue de terre de 9,184,814, contre 8,602,455 acres en 1911, faisant voir une augmentation d'étendue de terre de 582,359 acres. L'augmentation dans l'étendue de terre du lin est la plus grande dans ces districts, qui ont le moins de facilités de chemin de fer, car le cultivateur, avec beaucoup de charroyage, peut obtenir plus d'argent de sa charge de lin que de toute autre sorte de grain. Il peut aussi obtenir des résultats plus rapides, vu que le lin est ce qui convient le mieux à la terre nouvellement cassée.

Les chiffres font voir que, cette année, tous les records antérieurs seront brisés, et que la Saskatchewan produira la plus grosse récolte dont les annales fassent mention et établira de plus sa suprématie comme la contrée la plus productrice de blé de tout l'Empire Britannique.

BLE (1911)

No. du district	Etendue de la récolte (acres)	Rendement total (minots)	Rendement par acre
1. S. Est ..	1,697,655	29,199,696	17.2
2. S. Central	738,357	15,653,169	21.2
3. S. Ouest	229,929	3,862,807	16.8
4. E. Central	422,889	8,796,092	20.8
5. Central .	1,390,752	26,007,063	18.7
6. O. Central	415,553	6,981,290	16.8
7. N. Est ..	32,059	573,856	17.9
8. N. Central	159 762	3,243,179	20.3
9. N. Ouest	140,598	2,390,166	17.0
	Acres	Minots	Rendement par acre
Province . .	5,232,248	96,796,588	18.50

AVOINE (1911)

No. du district	Etendue de la récolte (acres)	Rendement total (minots)	Rendement par acre
1. S. Est..	601,963	24,457,757	40.6
2. S. Central	280.232	14,140,507	50.5
3. S. Ouest.	73,541	3,030,625	41.2
4. E. Central	461,308	23,439,060	50.8
5. Central .	435,004	18,033,942	41.4
6. O. Central	139,852	6,738,069	48.2
7. N. Est ..	42,753	1,943,979	45.5
8. N. Central	87,871	3,938,738	44.8
9. N. Ouest	70,282	2,953,953	42.0
	Acres	Minots	Rendement par acre
Province . .	2,192,806	98,676,270	45.0

ORGE (1911)

No. du district	Etendue de la récolte (acres)	Rendement total (minots)	Rendement par acre
1. S. Est..	80,713	2,111,452	26.8
2. S. Central	13,090	400,554	30.6
3. S. Ouest.	5,946	168,879	28.4
4. E. Central	63,427	1,980,825	31.2
5. Central .	42,186	1,115,398	26.5
6. O. Central	6,882	192,283	28.0
7. N. Est..	7,753	204,912	26.4
8. N. Central	17,354	477,409	27.5
9. N. Ouest	4,709	53,306	11.3
	Acres	Minots	Rendement par acre
Province . .	244,993	6,859,804	28.0

LIN (1911)

No. du district	Etendue de la récolte (acres)	Rendement total (minots)	Rendement par acre
1. S. Est...	234,629	3,393,431	10.5
2. S. Central	299,435	3,551,299	11.9
3. S. Ouest..	36,025	380,828	11.1
4. E. Central	28,382	372,930	13.1
5. Central .	132,957	1,475,823	11.1
6. O. Central	93,823	1,054,441	10.7
7. N. Est...	4,182	36,551	8.8
8. N. Central	4,266	50,083	11.7
9. N. Ouest	4,709	53,306	11.3
	Acres	Minots	Moyenne
Province . .	932,408	10,377,701	11.3

On peut vérifier ce rapport et obtenir ceux qui pourront paraitre par la suite en écrivant au Ministère de l'Agriculture, Bureau des Informations, Regina, Sask.

RENDEMENTS DE BLE COMPARATIFS

Ci-suit un tableau faisant voir la moyenne des récoltes de blé par acre dans le Minnesota, le Dakota Nord et le Dakota Sud et le district de grain No. 4 de la Saskatchewan, couvrant une période de sept ans, de 1905 à 1911 inclusivement:

District de grain No. 4..	21 minots
Minnesota..	13.90 minots
Dakota Nord	12.50 minots
Dakota Sud	12.70 minots

TERRE DE DEFRICHEMENT

En lisant les rapports sectionnels ayant trait à notre terre, le lecteur se rendra compte que le défrichement de la terre couverte de broussailles, etc., est une affaire sérieuse. Les colons locaux ont démontrés cependant, qu'il n'y a rien de plus facile de défricher cette terre de broussailles, comme on le désire.

Grâce à la croissance vigoureuse de l'herbe dans tout ce territoire, il est très facile de débarrasser le sol des broussailles. Les herbes atteignent de trois à quatre pieds de hauteur, en moyenne; la croissance en est luxuriante et, dans la saison d'automne, lorsque la végétation sèche et se couche, elle forme sur la terre un tapis d'une certaine épaisseur. En mettant le feu à ce tapis de matières végétales, au printemps, on fait mourir tous les arbres, on brule ceux que le vent a fait tomber ainsi que le bois mort. La saison suivante, la terre produit une végétation d'herbes encore plus riche et, en répétant le procédé de destruction par le feu, la terre devient complètement libre et prête pour la culture.

La scène de premier labour que l'on voit dans cette annonce démontre le dernier acte du défrichement du sol de cette façon. La terre ainsi labourée est d'un mille de longueur et était couverte de broussailles il y a trois ans; on ne fit aucune sorte d'essartage lorsque la terre fut labourée pour la première fois.

SYSTEME DE TITRES DE TERRES TORRENS

Nos terres sont toutes sous l'empire du Système de Titres Torrens. Le Gouvernement émet le certificat du titre ou contrat du terrain et garantit le titre. Un titre défectueux est chose inconnue en Saskatchewan. Le cout ordinaire du transfert d'une terre varie de $3.00 à $10.00 pour chaque transfert. Il n'y a pas de documents compliqués et dispendieux à se procurer et le Gouvernement garantie tous les titres.

TAXES

Les taxes sur nos terres, pour 1912, ont varié de $45.00 à $70.00 par section (640 acres.) Les taxes à l'avenir, seront, en moyenne, de $70.00 per section en raison du fait que des districts scolaires auront été formés dans tous les cantons. Les animaux, les instruments agricoles, les effets de ménage, les constructions de ferme ainsi que les autres améliorations sont exempts de taxes.

TELEPHONES

La Province de Saskatchewan possède et exploite le système des téléphones. Pendant qu'il inspectait nos terres, un inspecteur du Gouvernment eut une entrevue avec nos colons locaux pour s'assurer de l'opportunité d'établir un service de téléphone rural dans tout le district.

Premier labour—Section 22-34-8 Ouest 2me

BONS CHEMINS

Le Gouvernement de Saskatchewan dépense actuellement $5,000,000 pour l'amélioration des routes publiques dans sa province. De cette somme, il a été dépensé de $2,000 à $3,000 en 1912 dans chacun des cantons où se trouvent nos terres. Il est probable qu'une pareille somme sera dépensé de la même façon durant les quatre années qui vont suivre. Les colons locaux font le travail et construisent des routes là où elles sont le plus nécessaires.

LEURS AMIS ET LEURS PARENTS LES SUIVENT

Lorsque nous inspections nos terres, il nous a fallu nous arrêter pendant quelque temps chez un grand nombre de colons locaux. Le premier arrêt eut lieu sur la section 20-34-7 W. 2nd., chez un M. Studlin. En 1906, M. Studlin s'installait sur sa terre, venant directement de l'Etat d'Iowa. Aujourd'hui six de ses parents demeurent dans son voisinage immédiat. Le deuxième arrêt eut lieu chez M. J. J. Huntington, sur la section 22-34-8 W. 2nd. M. Huntington vient de la Nouvelle-Ecosse et s'établit sur sa terre en 1905. Aujourd'hui il a deux frères qui demeurent aux environs ou près de sa terre, mariés et pères de famille, ainsi que d'autres amis.

Le troisième arrêt eut lieu à la maison de M. Greensides, sur la section 20-34-9 W. 2nd. M. Greensides s'établit sur sa terre il y a environ cinq ans et il a maintenant environ ving-quatre de ses parents qui demeurent sur les terres adjacentes. Il demeurait autrefois dans la ville de Toronto.

La dernière visite du voyage eut lieu chez M. T. K. Braateu, sur la section 30-34-10 W. 2nd. M. Braaten a trois de ses parents qui demeurent près de chez lui, et, comme tout le canton est pour ainsi dire colonisé par des Scandinaves venant des Etats de Minnesota et de Dakota Sud, cela en dit bien long sur sa popularité, car il a une foule d'amis qui l'ont suivi dans son nouveau "home" de l'Ouest du Canada.

Cet état de chose indique la satisfaction générale que donne le pays, car aucun citoyen qui se respecte de n'importe quel pays, n'inviterait ses amis et ses parents à devenir ses voisins, à moins qu'il n'ait confiance qu'eux aussi seront satisfaits. Il y a 1,200 personnes qui demeurent dans les cantons où nos terres sont situées.

NOTRE GARANTIE

A toute personne faisant l'inspection de cette propriété dans le but d'acheter et qui aura constaté que nos rapports varient matériellement avec les faits, nous paierons toutes les dépenses encourues par l'inspection et, en plus, la somme de $10.00 par jour pendant le temps qu'elle aura consacré à l'examen de la propriété. Cette garantie sera donnée sous notre signature chaque fois que quelqu'un qui désire faire une inspection en fera la demande.



Section 35—640 acres

PRIX

Nous offrons ces terres en vente à des prix variant de $15.00 à $25.00 l'acre, suivant l'emplacement.

CONDITIONS

Nos conditions régulières sont les suivantes: un quart comptant et le reste en cinq paiements annuels à 6%. Nos conditions cependant ne sont pas arbitraires, mais sujettes à tels changements que les circonstances pourront exiger, car nous voulons faciliter à tous ceux qui le désirent les moyens de se procurer un "home" dans notre district.

VOUS

devriez prendre des mesures pour inspecter nos terrains et notre district aussitôt que possible. Nous avons confiance qu'il suffira d'une inspection pour vous convaincre que c'est le district le plus profitable pour faire de la culture en même temps qu'un endroit très agréable pour y vivre.

Ces terres sont fertiles et riches, le cout de la vie y est excessivement bas, l'eau dans tout le district est de la meilleure qualité, le prix du terrain est raisonnable, car une seule récolte, dans plusieurs cas, a plus que payé tout le prix d'achat. Ce district est le paradis des chasseurs, car la perdrix, les poulets, les coqs de bruyère, les canards, etc., y sont en abondance, tandis que la réserve du bois de service au nord, est l'endroit ou l'on trouve du gibier plus gros, tel que l'élan, l'orignal, etc.

Vous pouvez vous rendre à Winnipeg, soit par le Grand-Tronc-Pacifique ou par le Pacifique Canadien et de là jusqu'à Invermay par le Canadien Nord. Pendant les mois de printemps et d'été des prix d'excursions très modiques sont accordés sur tous les réseaux. L'agent de votre localité peut vous fournir toutes les informations. Ne manqué pas d'acheter votre billet directement de chez vous à Invermay, Sask. En arrivant à Winnipeg, rendez-vous à notre bureau et nous vous donnerons une lettre pour notre gérant local à Invermay, laquelle vous donnera droit à un voyage d'inspection gratuit de nos terres. Un rapport a été préparé sur chaque pièce de terre offerte ainsi que des photographies de chaque section. Si vous désirez ce rapport avant d'aller voir les terres, écrivez-nous et nous vous en adresserons une copie ainsi qu'une carte de la localité.

Adressez toutes demandes d'informations au propriétaires conjoints et agents exclusifs de vente, ou venez à notre bureau à Invermay, Sask.



Invermay, Sask.

The WALCH LAND Co.

Northern Crown Bank Bldg

WINNIPEG, CANADA.



SPECIAL POUR PAQUES

LUNETTES

Régulier $10.00, pour........$7.50
Régulier 5.00, pour........ 3.50
Régulier 3.50, pour........ 2.00

Satisfaction garantie ou argent remis.

R. A. McRuer

Pharmacien-Opticien

84 Ave Provencher, St. Boniface

Une Relique Historique

Des enfants, jouant sur une colline à une portée de fusil de la ville de Pierre, capitale du Dakota sud, ont trouvé à la fin de février une plaque de plomb d'environ huit pouces carrés où l'on peut aisément déchiffrer l'inscription suivante frappée à froid.

Anno XXVI regni Ludovici X V. Pro rege Illustrissimo Domino, Domino Marchioni de Beauharnois MDCCXXXXI Petrus Gauthier de Laverendrie posuit.

"L'an 26 du règne de Louis XV Au nom du roi notre très illustre Souverain et pour monsieur le Marquis de Beauharnois Pierre Gauthier de La Vérendrye a déposé cette plaque."

Au revers se trouvent les lignes suivantes gravées au poinçon: *Déposé par le chevalier de Lav. Témoins Saint-Louis de la Loudette, A. Miotte le 30 mars 1743.*

La différence de dates des deux inscriptions peut s'expliquer par le fait qu'un côté avait été gravé au Canada en 1741 et que sur l'autre on a inscrit la date et autres particularités de la déposition. La Vérendrye déclare dans son journal avoir laissé de telles plaques en divers endroits. Cette relique historique, que l'on vient de retrouver, est donc bien précieuse.

Les Cloches de Saint-Boniface.



C'est la plus Simple, la plus Propre et la Meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir quels sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur.

Demandez notre carte échantillon gratuite, et notre livret qui vous donne les résultats obtenus, en teignant sur d'autres couleurs.

The Johnson-Richardson Co., Limited, Montreal.

Notice.

PUBLIC NOTICE is hereby given that an application will be made to the Public Utilities Commission on Tuesday the 15th day of April A. D. 1913 at the hour of 10.30 o'clock in the forenoon at the office of said Commission Somerset Building, Winnipeg, for the approval of a contract entered into between the Rural Municipality of St. Vital and Winnipeg Electric Railway Company, bearing date the 19th day of March A. D. 1913 relating to the supply by said Company of Electric Light and power to persons in said Municipality, and fixing a minimum charge therefor, and also providing for lighting the streets of said municipality.

A copy of said Contract is in the hands of said Commission and can be seen upon application at the office of said Commission.

DATED at Winnipeg this 7th day of April A. D. 1913.

MORAN ANDERSON & GUY,
Solicitors, for Winnipeg Electric Railway Company.





Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 9 Mai 1913, pour le transport de la poste de Sa Majesté, le soumissionnaire devant s'engager à transporter le courrier pendant quatre ans six fois par semaine à chaque contrat entre

SELKIRK ET WINNIPEG

le contrat devant commencer au bon plaisir du Maître Général des Postes, via Lower Fort Garry, Lockport, St Andrews, Parkdale, Middle-Church, Kildonan Ouest et Inkster, ou vice versa, à chaque endroit, le Maître Général des Postes se réservant le droit de changer la route à son désir de temps en temps à l'exigence des trains.

Des avis imprimés renfermant plus amples renseignements concernant les conditions du contrat peuvent être examinés, et des blancs de formules obtenues aux bureaux de postes de Selkirk, Lower Fort Garry, St Andrews, Parkdale, Middle Church, Kildonan Ouest, et Inkster, ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des bureaux de Postes.

H.H. PHINNEY,
Inspecteur des Bureaux de Postes.
Winnipeg, Man., 28 mars 1913.



Vente par Encan de Limites a Bois couvrant les Terres du Dominion

ON offrira en vente, à deux heures p. m., mercredi le 25 de juin prochain, au bureau de l'agent des Terres à Bois de la Couronne, à Prince Albert, le droit de couper du bois sous licence dans la limite No. 1785 qui comprend les terrains plus bas decrits, dans la province de Saskatchewan, le plus bas prix devant être la somme de $1,000.00, comprenant le coût de l'arpentage.

La limite a bois No. 1785, située dans la province de Saskatchewan, comprend les Sections 5, 9, 15, 16 et 20, Township 45, Rang 11, la Moitie Ouest de la Section 4; la Moitie Est et le Quart Nord-Ouest de la Section 3; la Moitié Ouest du Quart Sud-Ouest de la Sub-division légale 11, 12 et 14 de la Section 10; Sections 12, 13 et 14; la Moitie Est du Quart Nord Ouest et la Moitie Sud-Ouest de la Section 15; Sections 22 23 et 24; le Quart Nord-Est des Sections 26, 27 et 34; la Moitié Ouest et Sud-Est du Quart de Section 35, Township 44, Rang 12; Section 2, la Moitié Ouest et le Quart Nord-Est de la Section 17, et la Moitié Sud de la Section 20, Township 45, Rang 12; aussi la Section 16, Township 44, Rang 13, le tout à l'Ouest du 2me Méridien comportant une superficie de 20,32 milles carrés, plus ou moins.

La licence ne sera pas émise avant le paiement du plein montant du prix d'achat et le plein paiement du loyer du terrain pour la première année.

Les termes de paiement, taux de loyer, etc., sont indiqués dans les règlements des limites a bois dont on peut se procurer copie sur demande au soussigné où à l'Agent des Limites a bois de la Couronne, a Prince Albert. Une carte bleu montrant la location de telle limite sera fournie sur demande.

B. L. YORK,
Contrôleur.

Département de l'Intérieur,
Ottawa 25 mars, 1913

Telephones du Gouvernement de Manitoba

SOUMISSIONS POUR CONSTRUCTION RURALE

Des soumissions cachetées pour la Construction Rurale seront reçues par le commissaire des Téléphones du Gouvernement du Manitoba jusqu'à midi le 15 Avril, pour la construction rurale des lignes de téléphones aux différents endroits dans le Manitoba. Les plans et devis ainsi que des formules de soumissions peuvent être vues en s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, bâtisse Garry, Winnipeg Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque marqué égal à 5 par cent du montant de la soumission; ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer un contrat ou de terminer les travaux. La plus basse ni aucune soumission ne sera necessairement acceptée.

COMMISSAIRE

Téléphones du Gouvernement du Manitoba Winnipeg, Man 15 Avril, 1913,

ENDROITS MAINTENANT PRETS

Ste-Agathe	Emerson
Ochre River	St Pierre
Russell	Gilbert Plains
Napinka	Roblin
Ninga	Gladstone
Pierson	Boissevain

AVIS

Avis est par ce moyen donner que la Ville de Winnipeg va demander au Parlement du Canada à sa présente session un acte qui mettra a même la dite Ville de Winnipeg de pouvoir transmettre des sources hors de la province du Manitoba à la Ville de Winnipeg de l'eau pour l'usage de la Corporation Municipale de la dite Ville et ses citoyens, de mettre, bâtir, construire, équiper et maintenir une ligne de conduits ou tuyaux de la dite Ville de Winnipeg, s'étendant au dehors de la province du Manitoba et dans n'importe qu'elle autre province; et de prendre et communiquer l'eau de telle sources a la dite Ville et celles voisines; et d'entrer dedans et sur n'importe quels terrains du Gouvernement où autres terrains sans préalable licence et faire inspections, examens et arrangements pour tels ouvrages acquérir propriétés, par expropriation ou autrement, construire sous-terrains, aqueducs, édifices et autres ouvrages nécessaire; et faire tous actes nécessaires pour la construction, maintenance et opération de l'ouvrage et de pourvoir que les cartes et plans seront soumis au ministre des Travaux Publics et que certaines dispositions de l'Acte des Chemin de Fer se ra applicables à cela, et pour tout autres pouvoirs ou privilèges nécessaire ou accidents à cela.

Daté à Winnipeg, ce 26me jour de mars, A. D. 1913.

T. R. DEACON,
Maire de Winnipeg.

PRINGLE & GUTHRIE,
Agents, Ottawa.



Librairies Keroack

52 RUE DUMOULIN, St. Boniface. | No. 227 RUE MAIN Winnipeg. Vis-à-vis la rue Sainte-Marie

TELEPHONE Main 2140

EN GROS ET EN DETAIL

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature françaises et anglaise, papeteries, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous avons le meilleur choix de cartes postales illustrées.

Remises spéciales aux communautés religieuses, commissaires et instituteurs.

Les ordres par la poste sont promptement exécutés.

M. KEROACK

Voici les raisons pour lesquelles vous devriez vous servir des

Allumettes Eddy

ELLES SE VENDENT BON MARCHÉ

Elles brûlent bien; elles sont sûres; elles ne s'enflamment pas quand on marche dessus par mégarde. Chaque allumette est une vraie allumette. Chaque allumette fait de la lumière.



PLACE TACHE

Voulez-vous faire une bonne spéculation, ou bien avez-vous l'intention de vous construire une jolie résidence dans un endroit choisi?

Achetez un Lot dans Place Tache

Juste à mi-chemin entre la rue Marion et l'avenue Provencher, faisant face à la rivière Rouge. Seulement à quinze minutes de marche du coin de l'avenue du Portage et de la rue Main. Avec les nouveaux ponts, vous pourrez aller en ville et revenir en moins de cinq minutes. Avec des restrictions sérieuses, des lots de 33 x 110 pieds ou plus, vous avez juste le site pour vous bâtir une belle résidence. Nous avons déjà vendu plusieurs lots et ils partent vite. Achetez pendant qu'il est temps.

PRIX: $40 du pied—Un quart comptant; balance en 1, 2 et 3 ans; 6 p. c. d'intérêt.

$15 du pied MEILLEUR MARCHE que toute autre subdivision. Demandez notre plan et choisissez vous même.

THE BUFFET-BONIN REALTY CO.

200 Farmer Building — 333 rue Main, Winnipeg

Phone Main 7862

GRAIN

Correspondance en Francais

Je m'occupe tout particulièrement de la clientèle française et je veille surtout à

L'INSPECTION

et au déchargement du grain qui m'est consigné. J'ai fourni des cautions au Gouvernement et je suis licencié pour faire le commerce des grains.

Je vous obtiendrai le plus haut prix

Thomas F. Ennis

BUREAU:

BOITE DE POSTE 513 — 434 GRAIN EXCHANGE

WINNIPEG

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivée prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

Jos. Burke, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

Jos. Hartney, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. Tennant, Gretna, Man.

W. W. Unsworth, Emerson, Man.

A. Bedford, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man

Charette, Kirk Co, Ltd

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES.

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie
Ventilation
Chauffage
A
Vapeur
Eau Chaude
ET
Air Chaud

Couvertures
EN
Tôle et Gravois
Corniches
Plafonds en Metal
ET
Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du Petit Séminaire de Saint Boniface,

Attention particulière pour Eglises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7818 — 510 RUE DESMEURONS — Boite de Poste 17

ALLAIRE & BLEAU

AVENUE TACHE, - ST. BONIFACE

Vous trouverez à notre établissement une ligne complete de Quincailleries, Ferronneries, Ferblanteries, Granites, Blanc émaillé, Huile de Charbon, Huile à Machine, Poêle à Cuisine Papier à Bâtisse Blanc et Goudronné, Outils de ferme, Harnais Double et Simple. Nous avons les peintures, préparées de Sherwins Williams ainsi que leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent Américain.

Broche Barbelée, à des prix défiant toute compétition, Cordes a lieuse (Binder Twine).

Ferblanterie attaché à l'établissement, Montage de Poele et Posage de Fournaise à air chaud.

Assortiment de Meubles, etc. Couchettes en fer, Matelas, etc.



AGENT POUR LA
FAMEUSE MACHINE
A Ecremer
LA NATIONALE

La meilleure
La plus simple
La moins dispendieuse
plus facile a opérer

AGENTS D'ASSURANCES CONTRE LE FEU

ALLAIRE & BLEAU

ST-BONIFACE

Cusson Agencies, Ltd

Assurances

FEU, VIE, "BONDS" AUTOMOBILES, CYCLONES ACCIDENTS ET MALADIES, GRELE

RESPONSABILITE D'EMPLOYEURS

SUR LA VIE DES CHEVAUX ET DU BETAIL

ARGENT A PRETER

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

M. E. SABOURIN, Agent

DEPART DES BATEAUX

La Lorraine	Avril 10	Niagara	Avril 26
Chicago	Avril 12	La Touraine	Mai 1
France	Avril 17	La Lorraine	Mai 8
La Provence	Avril 24	France	Mai 15

De Halifax à New-York—Niagara .... Avril 20

64 AVE. PROVENCHER, ST-BONIFACE — Téléphone Main 4372

EPICERIES ET....

CHAUSSURES SONT

maintenant les deux principales lignes de mon commerce, mais j'ai toujours en magasin un assortiment très varié de

fruits, Tabac, Pipes, Cigares, etc

Quant aux prix, je puis assurer que je ne crains pas la comparaison avec les autres magasins du même genre.

Farine, Son, Gru et toutes sortes de Grains toujours en vente.

F. PELLETIER, AVENUE TACHE St-Boniface

Economie de $3.00 par tonne

sur le charbon dur. En achetant une tonne de charbon dur (Coalette Coal) à $8.00 vous économiserez $3.00 sur toute autre qualité de charbon dur qui vaut $11.00 la tonne et vous obtiendrez le même résultat au point de vue, chauffage et longue durée. S'adresser à la Guilbault Co. Ltd. Tels: Main 7442 ou M. 604.

T. A. Irvine — Jos. Turner — J. W. Moule

PRIX FOURNIS SUR DEMANDE

TELEPHONE Main 8132

STANDARD PLUMBING CO'Y

No. 44 Avenue Provencher
Saint Boniface.

Appareil de Chauffage à air chaud Ou à vapeur, Plombiers une spécialité, une spécialité.

THEATRE BADDOW

Maintenant Ouvert

AVE. TACHE, NORWOOD

Un Theatre de Premiere Classe

POUR LES FAMILLES

Vaudeville et Vues animées. Programme continuel depuis 7.45 P. M. chaque soir. Matinées à 3.30 P. M. le samedi.

ENTRÉE:

Dames et enfants - - 10c
Matinées - - 5c

LEVETON, BOUX, TODD & CO.

MARCHANDS D'IMMEUBLES

Les collections de loyer recevront une prompte attention.

On parle sept langues.

OCCASIONS

80 acres tout près de Transcona, à vendre ou échanger pour des maisons ou des lots.

400 acres tous clairs, à vendre ou échanger tout près de Selkirk. Environ 60 acres de cultivés. Faites vos offres.

Il y a plus de 5000 acres à vendre dans la province de Manitoba.

Si vous avez que que chose que vous voulez vendre ou échanger, adressez-vous à

619 McIntyre Block
TELEPHONE MAIN 9176

Laveie & Cie

Importateur de Vins, Liqueurs et Cigares

25 Rue Dumoulin - Tel. 2563

Saint-Boniface

"NORWOOD GARAGE"

Spécialité de travaux de moteurs légers. Réparations, mise à neuf et construction de camions-automobiles, automobiles et pièces détachées.

Voitures de "Livery" et Touriste

à toute heure de jour et de nuit.

PHONE MAIN 2498

Office, Atelier et Garage:

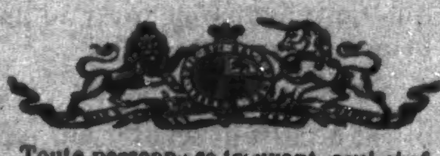
COIN des RUES HORACE et ST-JOSEPH

Norwood

Pourquoi acheter à Winnipeg, lorsque vous pouvez trouver dans votre Cité tout ce qui vous est nécessaire? Nous sommes capables de vous fournir tout ce qui a rapport à l'automobile à des prix défiant toute concurrence.

ALBERT CONTANT

GERANT



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'ou moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

2 HEURES DE VOS LOISIRS

et 25c vous procureront la meilleure paire de chaussures de $4.00 qui soient pour homme ou femme.

Séance anglaise au Collège

Mercredi prochain, 16 avril, à 8 heures du soir, on jouera au Collège, une tragédie anglaise, intitulée "Sebastian" or "The Roman Martyr". Cette pièce est la mise en scène par Thomas d'Arcy McGee du célèbre Fabiola de Wiseman. Les billets sont en vente au Collège.

Chez Nous et Autour de Nous

—Les journaux annoncent que l'Université s'en ira définitivement à St. Vital.

—Le "Free Press" est installé depuis lundi dans sa superbe demeure rue Carlton.

—Madame W. Whitenay de Colcleugh est en visite chez sa mere Made Elie Gentron.

—Maison à louer sur la rue Dumoulin; possession le 1er mai. S'adresser aux bureaux du *Manitoba*.

—On demande une fille de chambre, s'adresser immédiatement à l'hôtel St. Georges à St. Boniface.

—Avis aux lecteurs du *Manitoba*. Veuillez, s'il vous plaît, nous faire parvenir le montant de votre abonnement.

—Si vous avez des peaux crues à vendre, allez voir Antonio Lanthier, 207 rue Horace, Norwood, St-Boniface.

—M. Mme J.C. Schmith de Winnipeg, No 234 rue Good sont de retour de Los-Angeles, Californie où ils ont passé l'hiver.

—Madame J. A. M. de la Giclais et mesdemoiselles de la Giclais sont de retour de la Californie où elles avaient passé l'hiver.

—On rapporte de sérieuses inondations à Morris et à Morden. Les cultivateurs en seront considérablement retardés dans travaux.

—M. le Dr Collin est arrivé la semaine dernière d'un voyage à Paris où il était allé se perfectionner dans l'art médical. M. Collin se fixera parmi nous.

—M. McFarlane, l'ingénieur qui a succédé au regretté M. Poulin comme ingénieur du Grand Tronc Pacifique District F., est décédé à Ottawa, vendredi dernier.

—La Société St-Adélard, pour la protection des enfants, a des garçons et filles de tous âges qu'elle désire placer dans de bonnes familles. S'adresser au secrétaire. Théo. Bertrand, 198 rue Aulneau, St-Boniface, Man.

—A vendre, un "truck" à gazoline, construit spécialement pour l'ouvrage général de la ferme, ayant 3 vitesses, 2, 4 et 8 milles à l'heure, avec boîtes à grains contenant 100 minots. Pour plus de renseignements s'adresser à M. J. Mainvielle.

—Le C.P.R. a amené d'Angleterre à lui seul vingt mille émigrants pendant le mois de mars. Les places sur les paquebots sont retenues à l'avance jusqu'à l'été. L'immigration de cette année sera la plus considérable que nous ayons encore vue dans l'Ouest Canadien.

—La grève des tailleurs à Winnipeg a failli dégénérer en tapage lundi matin sur la rue Notre Dame. Plusieurs peintres de l'union ont voulu persuader à d'autres peintres qui ne sont pas de l'union de ne pas travailler. Comme la foule se montrait violente la police a dû intervenir.

—Les journaux annoncent que la ville de Winnipeg, au lieu de consentir à nous aider à construire le pont Provencher, serait plutôt décidée à contruire un pont au bout de la rue James. Quoiqu'il arrive, Saint-Boniface devra construire le pont Provencher, et le construire bon.

—On peut s'inscrire dès maintenant pour l'étude de toutes les matières commerciales : Tenue des Livres, Arithmétique, Claviegraphie, Correspondance, Anglais, Français, Piano, etc. Cours du jour et du soir. Méthodes rapides. Prix modérés. M. J. W. Poisson, 321 Rue Carlton, Winnipeg, Man.

—La crue des eaux a produit une inondation sérieuse à Weston, banlieue de Winnipeg, et dans le nord de la ville. Il a fallu construire une digue temporaire à l'ouest de la rue Logan pour arrêter l'eau. Environ 1,000 maisons ont été inondées. Les dommages sont considérables. L'eau s'est retirée considérablement depuis samedi.

Le generalissime des suffragettes va passer trois ans en prison

Londres,— Emmeline Pankhurst, chef des suffragettes militantes, qui avait été accusée d'avoir conseillé à ses partisanes de se livrer à la destruction des propriétés, a été trouvée coupable et a été condamnée à trois ans de prison. Le procès a duré deux jours. Quand le juge, Sir Charles Montague Lush a prononcé la sentence, les suffragettes qui remplissaient le tribunal ont crié: Honte! puis sont sorties en chantant la "Marseillaise".

Le gouvernement anglais avait poursuivi Mme Pankhurst, sous l'accusation d'avoir conseillé à certaines personnes dont les noms sont inconnus, de démolir au moyen d'un explosif, la villa de M. David Loyd-George à Walton Heath. On sait que Mme Pankurst a plaidé non-coupable.

ELLE JEUNERA

La "générale" en chef des suffragettes n'a pas voulu rendre témoignage ni faire entendre des témoins. Son seul désir était de prononcer un discours et elle a parlé pendant cinquante minutes. Mais elle s'est si souvent écartée du sujet que le juge a dû la ramener à ses moutons, à plusieurs reprises.

—Nous demandons des terrains vacants dans toutes les parties de St.-Boniface, Norwood et St-Vital ainsi que des maisons. Nous vous promettons une vente rapide si les prix et conditions sont raisonnables.

WESTERN TRUST COMPANY

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session par la Western Trust Company d'un acte amendant l'acte d'incorporation de la dite Compagnie, tel acte d'incorporation étant le chapitre 150 des statuts 1906; l'acte d'amendement dont il est ici donné avis ayant pour but de créer et d'émettre aucune partie du capital action de la Compagnie comme stock privilégié lequel stock sera privilégié sous certains rapports et stock de fondateurs sous tous les autres rapports; le dit acte d'amendement ayant aussi pour but de donner pouvoir à la Compagnie de s'amalgamer avec ou d'acquérir une partie ou la totalité des affaires, des droits et de la propriété d'aucune autres Compagnie similaire de la compétence législative du Canada.

J. E. ADAMSON
Avocat du Requérant

Perkins, Fraser &McCormick, Agents à Ottawa.

Canadian North Western Railway

Avis est donné par les par les présentes qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa présente Session, afin d'obtenir un Acte constituant en Corporation une compagnie sous le nom de "CANADIAN NORTH WESTERN RAILWAY" avec la faculté de disposer, construire et exploiter une ligne de voie ferrée partant d'un point dans ou près de la Cité de Lethbridge, Alberta, de là dans une direction Nord-Est par la route la plus praticable jusqu'à un point dans ou près près de Winnipeg jusqu'à un point dans ou près de Le Pas dans le Manitoba, passant par ou près de Dominion City, Manitoba, Brandon &Grand View; et une autre ligne de voie ferrée depuis un point dans ou près de la Cite de Lethbridge, dans l'Alberta, dans une direction Nord Est à travers l'Alberta et la Saskatchewan jusqu'à un point dans ou près de Le Pas, via North Battleford et Prince-Albert.

Aussi de construire et opérer des lignes de télégraphe et de téléphone, et prélever des peages pour l'usage de ses lignes; de développer et fournir de l'energie electrique ou autres et disposer de l'exédent d'energie, et de percevoir des péages pour ce service; de posséder et mettre en service des vaisseaux de tous genres; et de construire et disposer de quais, docks, élévateurs, entrepots, hotels, etc. et de conclure des Conventions avec d'autres compagnies.

DATE à Ottawa ce 21eme jour de fevrier, 1913.

BROSSEAU, BROSSEAU, TANSEY & ANGERS.

Avocats des Requerants.



Departement de l'Interieur

BUREAU DES TERRES DU, DOMINION—DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis public est par les présentes donné qu le et après le 16 avril 1913, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead.

Township 31, Rang 6 à l'Ouest du Méridien Principal, sera ouvert pour Homestead.

Daté à Winnipeg, ce 14ème jour de mars 1913.

L. RANKIN
Agent,

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au parlement du Canada à sa présente session d'un acte amendant l'acte d'incorporation de la Great West Permanent Loan Company étant le Chapitre 89 des statuts 1909, l'acte d'amendement d'autoriser la dite Compagnie d'acheter et prêter sur les débentures, bons, et stocks de n'importe quelle Compagnie dument incoporée (excepté les Compagnies de prêt) pourvu que ces Compagnies soient incorporées en Canada ou n'importe quelle province du Canada.

Daté à Winnipeg le 12 Mars 1913.

TAYLOR, MACALPINE & ROSS
Avocats du Requérant.

Banque d'Hochelaga

CAPITAL AUTORISÉ,	$4,000.000
CAPITAL PAYÉ..............	$3 000.000
FONDS DE RESERVE......	$2.650.000

DIRECTEURS :

Hon. J. D. Rolland, Président.
J. A. Vaillancourt, V. Prés.
A. Turcotte, E. H. Lemay, Hon. J. M. Wilson, Hon. F. L. Beique, Lieut. Col. Chas. A. Smart.
F. G. Leduc, Gérant.
Yvon Lamarre, Inspecteur
E. C. Vidricaire, Asst.-Gérant.

BUREAU PRINCIPAL,—MONTREAL

BUREAUX DE QUARTIERS

MONTREAL { Mont Royal et St. Denis / Mont-Royal & DeLanaudière / Rue Ste Catherine Est / Rue Ste Catherine Centre / Hochelaga }

MONTREAL { Maisonneuve / Pointe Saint-Charles / St Edouard. / St Henri / St Viateur / Villeraí }

MONTREAL { Verdun, près Montréal / Viauville, / Delorimier. / Quartier Emard. / Rue Notre-Dame Ouest / Quartier Laurier }

Succursales :

Berthierville, P.Q.
Edmonton, Alberta.
Fournier, Ont.
Joliette P. Q.
Lachine, P. Q.
Laprairie, P. Q.
L'Assomption, P. Q.
Longueuil, P. Q.
Louiseville, P.Q.
Mont-Laurier, P. Q.
Quebec, P. Q.
St. Roch de Québec P.Q.
Sorel, P. Q.
Sherbrooke, P. Q.
Ste-Geneviève de Pierrefonds P. Q.
Saint-Boniface, Man.
St. Hyacinthe, P.Q.
St. Jacques l'Achigan, P.Q
St Jérome P. Q.
St. Pierre, Man.
Trois-Rivières P.Q.
Valleyfield P. Q.
Vankleek Hill, Ont.
Winnipeg, Man.

Département d'épargne—Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépots d'épargne.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ACHETE : traites, or argent et billets de banques des pays étrangers; et VEND des chèques sur les principales villes du monde.

AGENTS EN ANGLETERRE : The Clydesdale Bank, Ltd., Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte.

AGENTS EN FRANCE : Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

E. BELAIR, Gerant.
Succursale de Winnipeg

J. H. N. LEVEILLE, Gérant
Succ. de Saint-Boniface.

A VENDRE

Occasion Exceptionnelle

20 lots dans la ville de Moose Jaw, un demi-mille des limites de la ville. Raison spéciale de la vente à bon marché. Ecrivez "VENDOR" Boite de Poste No. 5, "Le Manitoba"